

**Délibération**

**du Comité Syndical**

**du 28 avril 2017**

**RAPPORTEUR : Olivier MAJEWICZ, Président**

**TITRE : Commission d'Appel d'Offres - Reconstitution**

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations successives, vous avez procédé à la désignation de nouveaux membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres au SyMPaC. Il s'agit aujourd'hui de compléter par un membre titulaire suite à la démission de Monsieur GOSSE dont le mandat de délégué du SyMPaC a pris fin au 31 décembre 2016.

L'article 22 du nouveau Code des Marchés publics prévoit que lorsqu'il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou d'un Syndicat Mixte, la Commission peut être composée à l'identique de celle des communes de plus de 3 500 habitants et plus, c'est-à-dire d'un Président, Président de l'EPCI ou son représentant et de cinq membres.

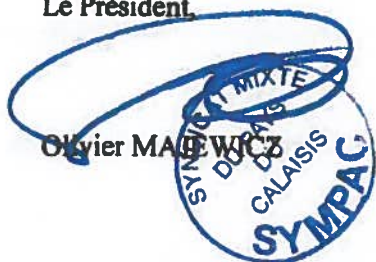
Jusqu'à présent la répartition était la suivante :

	<b>Cap Calaisis</b>	<b>CCSOC</b>	<b>CCT-P</b>	<b>CCRA</b>
<b>Titulaires</b>	Monsieur Dumont Monsieur Legrand Monsieur Agius	Monsieur Gosse	Monsieur Rivenet	Monsieur Majewicz
<b>Suppléants</b>	Madame Dumont-Deseigne Madame Mulet-Friscourt Monsieur Grenat	Monsieur Salvary	Monsieur Prevost	

En conséquence, je vous propose de valider la désignation de Monsieur François LE GALL qui intègre le tableau de la commission ainsi actualisé.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le Président,

Olivier MAJEWICZ  
  
 SYNDICAT MIXTE  
 DU PAYS  
 DU CALAISIS  
 SYMPAC

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 9 mai 2017
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 9 mai 2017

Le Président du SyMPaC,

Olivier MAJEWICZ  
  
 SYNDICAT MIXTE  
 DU PAYS  
 DU CALAISIS  
 SYMPAC



## COMITE SYNDICAL DU 28 AVRIL 2017

Le vingt-huit avril de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

### **Etaient présents :**

Mmes Véronique DUMONT-DESEIGNE, Michèle DUCLOY, MM. Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Gérard GREMAT, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

### **Etaient excusés :**

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr GREMAT), Malika BOUAZZI (pouvoir Mme DUCLOY), Jacqueline DEWET, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mr LELIEVRE), Gérard CLAIS (pouvoir Mr MIGNONET), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mme DUMONT DESEIGNE) (Grand Calais Terres & Mers) ;

M. Yves ENGRAND (pouvoir M. MAJEWICZ) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Jean-Luc MAROT (pouvoir Mr LE GALL), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).

### **Etaient absents :**

M. Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, M. Frédéric MELCHIOR (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).